



## CHALLENGE CAUSSES et CASTINE 2023

### Reglement particulier

#### **Article 1 :**

Le concurrent participant à ce challenge, doit être licencié soit à l'ASA Route d'argent, soit à l'ASA Castine.

#### **Article 2 :**

Le concurrent participant à ce challenge, doit être sur la liste des autorisés au départ des Rallyes Terre de Causses et Castine Terre d'Occitanie 2023.

#### **Article3 :**

Lors de l'assemblée générale de l'ASA Castine 2023, un tirage au sort concernant les concurrents éligibles à ce challenge et licenciés à l'ASA Castine sera effectué. Le concurrent tiré au sort aura pour gain l'engagement du Rallye terre des Causses 2024 offert par l'Ecurie Uxello.

#### **Article 4 :**

Lors de l'assemblée générale de l'ASA route d'Argent 2023, un tirage au sort concernant les concurrents éligibles à ce challenge et licenciés à l'ASA Route d'Argent sera effectué. Le concurrent tiré au sort aura pour gain l'engagement du Rallye Castine Terre d'Occitanie 2024 offert par l'Ecurie des 1000 Tours.

#### **Article 5 :**

En aucuns cas, les engagements offerts ne pourront être échangés ou reportés.